



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 1 – SAISON 2021/2022

Réunion du :	22/07/2021
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. COIFFARD Albert, M. JEANNETEAU Yannick, M. LECHAT Hubert, M. PIOUS Patrick
Excusé(s) :	M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. GABORY Vincent, M. GASTINEAU Rémi, M. PHILIPOT Christophe, M. PIRIOU Bernard
Invité(s) :	
Assiste :	

1. Approbation P.V.

Les procès-verbaux suivants sont approuvés :

- PV n° 6 du 02/06/2021
- PV n° 7 du 10/06/2021

2. Calendrier 2021/2022

Le début des compétitions est fixé aux dates suivantes :

- 1^{er} tour de Coupe Gambardella U18 : 4/5 septembre 2021
- Début des Championnats U14, U15, U17 et U19 : 18/19 septembre 2021
- 1^{er} tour de Coupe des Pays de la Loire U19 et U17 : 11/12 décembre 2021
- Les Coupes et Challenges de l'Anjou U15, U17 et U19 ainsi que le Challenge de District U15 ne débiteront pas avant le mois de décembre 2021.

La CDJ prépare un calendrier pour ses compétitions en tenant compte du calendrier régional.

3. Engagements

Point au 22 juillet 2021 :

- U19 : 28 équipes (première phase 2020/2021 : 27 équipes)
- U17 : 100 équipes (première phase 2020/2021 : 110 équipes)
- U15 : 109 équipes (première phase 2020/2021 : 131 équipes)
- U14 : 7 équipes (première phase 2020/2021 : 12 équipes)

Suite aux engagements libres en U17 et U15, la répartition est à ce jour la suivante :

- U17 D1 : 35 engagements - U17 D2 : 35 engagements - U17 D3 : 30 engagements.
- U15 D1 : 33 engagements - U15 D2 : 28 engagements - U15 D3 : 48 engagements.

Information : 11 équipes de notre District sont par ailleurs engagées en championnat régional U19, 2 en U18, 13 en U17, 3 en U16, 13 en U15 et 7 en U14.

Remarques :

Au regard des engagements connus à ce jour, la Commission des Jeunes constate que seule la catégories U19 réussit à maintenir un nombre d'équipes stable au niveau des championnats départementaux alors que le nombre d'équipes participant aux championnats de Ligue U19 et U18 augmente (13 équipes contre 11 la saison écoulée).

La baisse est importante en U15 et en U14. On notera toutefois que suite aux modifications des championnats régionaux le nombre d'équipes engagées dans ces derniers a nettement augmenté par rapport aux saisons passées (49 équipes au lieu de 33 en 2020-2021) en particulier en U15 (13 au lieu de 9) et en U14 (7 au lieu de 3).

Le nombre faible d'équipes U14 en championnat départemental rend difficile la mise en place des différentes phases.

Il faut attendre la confirmation des engagements pour avoir une vision plus claire des effectifs dans chacune des catégories.

Rappel : confirmation des engagements pour le mardi 17 août 2021. Il sera possible d'ajouter et/ou de retirer une équipe sans incidence financière en U15 D3 et U17 D3 jusqu'au 29 août 2021.

4. Ententes autorisées pour la 1^{ère} phase 2021/2022

Des demandes sont arrivées au District :

En U17 : E/GJ DENEÉ JS LAYON (2) – CHEMILLE MELAY (2)

En U15 : E/BOUZILLE MARILLAIS – LE FUILET CHAUSSAIRE FC (2)
E/CHAMPTOCEAUX CASTELV – LIRE DRAIN O (2)
E/CHATELAIS NYOISEAU – SEGRE ESHA (3)
E/CHAZE VERN ANJOU AS – ANGRIE AS ST PIERRE
E/ LA POMMERAY POMJ (2) – GJ BOURGNEUF ASMAUGES (2)
E/ST MATH MENITRE FC – GJ MAZE BAUNE VAL B (2)

5. Composition des groupes

En raison des engagements libres et dans l'attente de leurs confirmations, la Commission n'est pas en mesure de constituer un projet de groupes fiables.

La composition des groupes sera effectuée après la confirmation des engagements lors de la réunion du 22 août 2021. Celle-ci tiendra compte au maximum des vœux des clubs.

6. Clubs exclus des Coupes et Challenges 2021/2022

La Commission met à jour les listes pour la saison à venir en fonction de l'article 2 des règlements des Coupes et Challenges de l'Anjou U19, U17 et U15.

Elle prend en compte le contexte de la saison écoulée dans le souci de ne pas pénaliser les clubs. D'une part, les forfaits généraux intervenus avant le début de la saison ne sont pas pris en compte. D'autre part, les clubs qui étaient en seconde année d'exclusion avec sursis ont purgé leur sanction. Les clubs en 1^{ère} année d'exclusion avec sursis passent directement en seconde année.

Clubs en 2^{ème} année d'exclusion avec sursis pour la saison 2021/2022

ALLONNES BRAIN UF	U15
AVRILLE AS	U17
ST JEAN ST LAMBERT	U15
BRISSAC AUBANCE	U15
GJ CORON SOMYZERNAY	U15
TRELAZE EGLANTINE	U15

7. Questions diverses

Point sur les règlements jeunes : comme évoqué en fin de saison et lors de l'Assemblée générale du 25 juin, il sera demandé aux équipes U15 engagées dans les compétitions régionales de choisir entre la Coupe des Pays de la Loire et la Coupe de l'Anjou. Le règlement de la Coupe est donc modifié dans ce sens (Article 2 sur les engagements).

Arbitrage des jeunes par les jeunes : une réunion est prévue avec des membres de la Commission des arbitres et de la Commission technique le lundi 16 août. L'objectif est de préparer la mise en place de ce dispositif pour septembre. La CDJ sera représentée par Albert COIFFARD et Xavier MERLET.

Prochaine réunion :

☞ *Le lundi 23 août 2021 à 9 h 30 : constitution des groupes et numérotation des équipes*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. JEANNETEAU Yannick